

Troc et puces de l'APEI de Kan Ar Mor
Organisé par l'Association des Parents d'Enfants Inadaptés



Salle Jules VERNE
26 Rue du Commandant Fernand
29100 Douarnenez
13 Septembre 2026
9H00-18H00



Madame, Monsieur,

Nous comptons sur votre présence au « **troc et puces de l'APEI** » que l'association des parents organise, le dimanche **13 Septembre 2026** à la salle Jules VERNE à Douarnenez. Pour vous permettre d'y participer, vous trouverez ci-joint le formulaire d'inscription et le règlement de l'évènement.

Pour tout renseignement complémentaire, vous pourrez joindre le Président de l'association M. André Le Garrec
au : **06 14 45 00 13** ou par mail : **andre-le-garrec@orange.fr**

En participant à ce troc et puces, vous soutenez l'Association « APEI ». Depuis 2013, cette association œuvre pour grouper et aider les familles confrontées au handicap de leur enfant, financer les loisirs et les petits plaisirs des résidents des foyers d'hébergement et des établissements les accueillant (ESAT) au sein de l'Association Kan Ar Mor.

Merci d'avance pour votre soutien.

Dans l'attente de vous rencontrer, nous vous prions de croire en nos meilleurs salutations.

Pour l'Association des Parents d'Enfants Inadaptés de Kan Ar Mor,

Le Président de l'APEI André Le Garrec

Troc et puces de l'APEI de Kan Ar Mor
Organisé par l'Association des Parents d'Enfants Inadaptés



Salle Jules VERNE
26 Rue du Commandant Fernand
29100 Douarnenez
13 Septembre 2026
9H00-18H00



INSCRIPTION

Je soussigné(e)

Nom : Prénom:.....

Né(e) le..... À Département : Ville :.....

Adresse :

CP : Ville :

Tel : Email :

Titulaire de la pièce d'identité N°.....

Délivrée le.....par.....

N° d'immatriculation de mon véhicule :

Déclare sur l'honneur :

-ne pas être commerçant(e)

-ne vendre que des objets personnels et usagés (Article L310-2 du code de commerce)

-ne pas participer à 2 autres manifestations de même nature au cours de l'année civile
(Article R32 du code pénal)

- avoir pris connaissance du règlement (voir page 3) et l'accepter sans réserve

Fait à le.....

Signature

Prix de la table de 2 mètres 70 : 10 Euros

Nombre de tables souhaité	Règlement (€)

Règlement par chèque à l'ordre de **Association APEI de Kan Ar Mor**
et à **expédier** à M. Le Garrec André 3 Chemin de Kerdronval 29710 PLONEIS.

Pour une meilleure gestion des réservations, merci de nous faire parvenir le bulletin d'inscription ainsi que le règlement dans les 5 jours ouvrables de votre préinscription.

La confirmation de votre inscription vous sera envoyée par email.

Troc et puces de l'APEI de Kan Ar Mor

Organisé par l'Association des Parents d'Enfants Inadaptés



13 Septembre 2026
9H00-18H00



Règlement

Article 1 : L'association « APEI de Kan Ar Mor » est organisatrice du vide-greniers se tenant au 26, rue du Commandant Fernand à Douarnenez le **13 Septembre 2026 de 9h à 18h**. **L'accueil des exposants débutera à 7h30. L'installation pourra s'effectuer jusqu'à 8H45.** Il sera rigoureusement interdit aux exposants de s'installer avant cet horaire de leur propre chef et sans s'être présenté aux organisateurs.

Article 2 : les emplacements seront attribués à partir de 7h30.

Article 3 : dès son arrivée, l'exposant s'installera à l'emplacement qui lui est attribué par l'organisateur .

Article 4 : il est interdit de modifier la disposition des emplacements. L'organisateur seul sera habilité à le faire si nécessaire.

Article 5 : les objets exposés demeureront sous la responsabilité de leur propriétaire. L'organisateur ne pourra en aucun cas être tenu pour responsable des litiges tels que pertes, vols, casses ou autres détériorations. L'exposant s'engagera à se conformer à la législation en vigueur en matière de sécurité (produits dangereux, animaux vivants, armes ...). L'organisateur se dégagera de toute responsabilité en cas d'accident corporel. La vente d'armes blanches est interdite pour des raisons de sécurité.

Article 6 : les objets qui resteront invendus ne devront en aucun cas être abandonnés sur place à la fin de la journée. L'exposant s'engagera donc à ramener les invendus ou à les mettre en décharge. Tout pollueur identifié pourra être passible d'une amende délivrée par les autorités compétentes.

Article 7 : la présence à cette journée implique l'acceptation du présent règlement sans restriction. Toute personne ne respectant pas cette réglementation sera priée de quitter les lieux, sans qu'elle puisse réclamer le remboursement pour son emplacement.

Article 8 : les mineurs seront acceptés sous la responsabilité d'un adulte.

Article 9 : pour le bon déroulement du troc et puces et par respect pour les visiteurs, les exposants ne devront pas démonter et partir avant 17h.

Article 10 : Toute inscription au troc et puces de l'association « APEI de Kan Ar Mor » vaut acceptation des précédents articles.



Organisé par
l'APEI

Association des
parents
d'enfants inadaptés

Récolter des fonds
pour financer des projets

13
Septembre
2026

9h
à 18h

TROC & PUCES

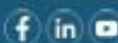
Prix entrée : 1,5 €
Gratuit pour les - 12 ans



Rendez-vous à la salle
Jules Verne à DOUARNENEZ

Pour plus d'informations, contactez :
André LE GARREC par téléphone au 06 14 45 00 13
ou par mail andre-le-garrec@orange.fr

Buvette



www.kanarmor.fr et www.kanarmor-ateliers.fr